



SITE WEB

www.who.int

1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: inf@who.int

**Note pour la presse OMS/19
27 avril 2007**

L'OMS PRECONISE DES LIEUX DE TRAVAIL SAINS POUR LA PREVENTION DU CANCER

GENEVE -- Chaque année, au moins 200 000 personnes décèdent de cancers liés à leurs lieux de travail, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Samedi marquera la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Des millions de travailleurs risquent d'être atteints de cancer du poumon et de mésothéliome (un cancer malin qui affecte le revêtement intérieur des poumons) pour avoir inhalé des fibres d'amiante et respiré de la fumée de tabac, ou encore de leucémie pour avoir été exposés à du benzène sur leurs lieux de travail. Pourtant, les risques de cancers professionnels sont évitables.

Le cancer du poumon, le mésothéliome et le cancer de la vessie sont parmi les cancers professionnels les plus communs. Un décès par cancer du poumon sur dix est étroitement lié aux risques encourus sur les lieux de travail. Environ 125 millions de travailleurs à travers le monde sont exposés à l'amiante sur leur lieu de travail et au moins 90 000 meurent chaque année de maladies liées à l'amiante. Des dizaines de milliers d'autres meurent de leucémie causée par l'exposition au benzène, un solvant organique très utilisé par les travailleurs, notamment dans les industries de la chimie et du diamant.

Les niveaux d'exposition aux cancers professionnels sont les plus élevés parmi les travailleurs dont les lieux de travail ne répondent pas aux normes en matière de protection de la santé et de la sécurité et ne disposent pas des infrastructures techniques permettant de prévenir la pollution de l'air par des substances cancérigènes. Ainsi, par exemple, les travailleurs fortement exposés à la fumée passive sur leurs lieux de travail risquent deux fois plus d'être atteints d'un cancer du poumon que ceux qui travaillent dans un environnement sans fumée.

"La tragédie des cancers professionnels provoqués par l'amiante, le benzène et d'autres substances cancérigènes réside dans le fait que la science met tant de temps à se traduire en mesures de protection," a déclaré le Dr Maria Neira, Directeur à l'OMS de la santé publique et de l'environnement. "Des expositions connues et évitables sont clairement responsables de centaines de milliers de cas supplémentaires de cancer chaque année. Dans l'intérêt de la protection de notre santé nous devons adopter une approche de prévention primaire, c'est à dire débarrasser les lieux de travail des risques cancérigènes."

Actuellement, la plupart des décès des suites de cancers professionnels se produisent dans le monde développé. La cause en est l'utilisation à grande échelle il y a 20 ou 30 ans de différentes substances cancérigènes telles que l'amiante bleu, la 2-naphthylamine et le benzène. Aujourd'hui ces cancérigènes connus sont contrôlés de manière beaucoup plus stricte sur les lieux de travail dans les pays développés. Cependant, les méthodes de production impliquant l'utilisation de cancérigènes tels que l'amiante chrysotile et les pesticides, ainsi que ceux qui sont utilisés dans la fabrication de pneumatiques et la production de colorants, se déplacent vers des pays où les normes en matière d'hygiène du travail sont moins sévèrement appliquées. Si l'utilisation

Note pour la presse OMS/19

Page 2

incontrôlée de substances cancérigènes se poursuit dans les pays en développement, il faut s'attendre à une augmentation sensible des cancers professionnels au cours des prochaines décennies.

"Le contrôle des substances cancérigènes sur les lieux de travail doit constituer un élément clé de tout programme national de lutte contre le cancer" a déclaré le Dr Andreas Ullrich, responsable à l'OMS de la lutte contre le cancer. "Pour y parvenir, l'OMS aide les pays à élaborer des plans nationaux complets de prévention et de lutte contre le cancer, qui sont essentiels pour prévenir des millions de décès chaque année."

Afin de protéger les travailleurs contre les cancers professionnels, l'OMS presse les gouvernements et l'industrie de faire en sorte que les lieux de travail soient équipés de manière adéquate pour satisfaire aux normes d'hygiène et de sécurité et qu'ils soient exempts de toute substance polluante dangereuse. Le moyen le plus efficace de prévenir les cancers professionnels consiste à éviter toute exposition à des substances cancérigènes. Arrêter d'utiliser de l'amiante, introduire des solvants organiques sans benzène et des technologies permettant de transformer le chrome cancérigène en une forme non cancérigène, interdire l'utilisation du tabac sur les lieux de travail et fournir des vêtements de protection aux personnes qui travaillent au soleil constituent quelques-unes des interventions simples qui permettraient de prévenir les centaines de décès et les souffrances inutiles qu'engendrent les cancers professionnels.

L'OMS émet des recommandations en matière de politiques à mener pour aider les pays à arrêter d'utiliser des substances cancérigènes sur les lieux de travail, tout en fournissant aux ministères de la santé les informations les plus récentes qui leur permettront d'élaborer les arguments sanitaires et les mesures légales susceptibles de débarrasser les lieux de travail des substances cancérigènes. L'OMS a récemment publié une déclaration officielle pressant les pays de renoncer à l'utilisation de l'amiante faute de quoi ils risquent de devoir faire face à une épidémie de cancers au cours des prochaines années. Il existe des matériaux de substitution inoffensifs pour remplacer l'amiante, par exemple des fibres de pin pour la production de ciment et de matériaux de construction.

En octobre de cette année, l'OMS réunira, avec l'appui de l'Institut national français du cancer, un atelier mondial auquel participeront des responsables de la santé publique, des chercheurs et des intervenants internationaux importants, afin d'élaborer des recommandations en vue du renforcement des politiques nationales et internationales en matière de prévention des cancers professionnels et environnementaux.

Le 28 avril est la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Ce jour-là, les syndicats du monde entier rendent chaque année hommage aux millions de travailleurs qui meurent, sont blessés ou tombent malades à cause de leur travail.

Pour plus de renseignements sur la santé au travail: http://www.who.int/occupational_health/fr/

Le document d'information de l'OMS sur l'élimination des maladies liées à l'amiante se trouve sur http://www.who.int/occupational_health/publications/asbestosrelateddisease/en/index.html

Pour de plus amples informations sur la Journée, consultez les sites de la Confédération syndicale internationale (CSI): <http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpH5Ad.EN.pdf> et du Bureau international du travail: <http://www.ilo.org/public/french/protection/safework/worldday/index.htm>

Pour plus de renseignements, les journalistes peuvent contacter:

Nada Osseiran, Chargée de sensibilisation et de communication, Santé publique et environnement, OMS, Genève, tél. +4122 - 7914475, télécopie: +4122 791 4127, courriel: osseirann@who.int.

Gregory Hartl, Conseiller en communication, Santé et développement durable, OMS, tél. portable: (+41 79) 2036715, courriel: hartig@who.int.

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et autres documents de l'OMS destinés aux médias sont disponibles sur le site www.who.int.